



EN ROUTE POUR LE



LE JOURNAL DE SUD EDUCATION DES PYRENEES ORIENTALES

Solidaires - Unitaires - Démocratiques

QU'EST-CE QU'UNE GRÈVE RÉUSSIE ?

Marc Anglaret

Les grèves d'un jour sont au mouvement social ce que les histoires d'une nuit sont à l'amour : un moment de plaisir sans lendemain.

Depuis la longue grève de 2003, il est de coutume d'évaluer la « réussite » d'une grève en fonction du nombre de grévistes, et non en fonction de la satisfaction de leurs revendications. Nous ne sommes mêmes plus étonnés, le soir d'une grève dont tout le monde sait qu'elle n'aura aucun effet, d'entendre les grands leaders syndicaux, l'œil fatigué mais emplis de la fierté du devoir accompli, se féliciter de « l'ampleur de la mobilisation ». Une grève réussie ne serait donc qu'une grève à laquelle participent un nombre jugé important de travailleurs. C'est sans doute là l'une des plus belles victoires des récents gouvernements de droite : avoir réussi à transformer le sens même de la grève jusque dans l'esprit des travailleurs. Elle était historiquement *un moyen*, coûteux mais nécessaire, pour faire progresser les droits sociaux, voire pour faire cesser des injustices sociales. Depuis l'échec des dernières grandes grèves, elle est désormais *une fin en soi* : on fait grève pour ne pas ressentir la honte d'aller travailler lorsque les autres font grève, pour « se compter », pour prendre un congé non payé, voire

Dispensé de timbrage **PERPIGNAN CTC**

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE



SUD Éducation 66 - 3, impasse San Gil - 66000 Perpignan

Sommaire

Édito : Qu'est-ce qu'une grève réussie ?.....	1-2
Pour un appel à une semaine de grève générale	3
Ça suffit ! Résistons !.....	4
Maillol, lycée de la réussite... d'une opération de com.....	5
Dans l'Éducation nationale aussi, la précarité ça suffit !.....	6-7
Soutien à Alain Refalo !.....	7
Résultats des élections professionnelles des 02 et 03 décembre	8

pour le seul plaisir de la grève elle-même, avec ses banderoles, ses drapeaux, ses pancartes et ses slogans qui font de si beaux reportages au journal télévisé. Mais quel gréviste d'un jour espère vraiment, par exemple, que Xavier Darcos rétablira les postes supprimés parce que, *ce jour là*, la grève aura été très suivie ?

La multiplication, notamment depuis 2003, des journées de grève « sans lendemain » a récemment conduit la fédération Sud Éducation (à l'initiative de la section Sud Éducation des Pyrénées-Orientales) à proposer à toutes les personnes lassées de ces prétendus « temps forts », dont la faiblesse et même l'impuissance sont pourtant manifestes, de réfléchir à l'opportunité de lancer un appel intersyndical le plus large possible à **une semaine au moins de grève générale** (voir ci-contre). Indépendamment du principe selon lequel une fois cinq jours de grève (à la suite) coûte aux grévistes autant que cinq fois un jour (séparés), et nettement moins que les 8 ou 9 journées de grève que nous avons par exemple connus par exemple l'an dernier, il est peu contestable que l'espoir de réussite d'un tel mouvement, si les principales confédérations le relaient, est incomparablement plus grand que celui des grèves d'un jour.

On nous dira évidemment que « la grève générale ne se décrète pas ». A ce proverbe syndical, souvent répété par ceux qui disent également qu'« il faut savoir terminer une grève », on peut répondre simplement : la grève d'un jour se décrète, semble-t-il. La grève d'un jour interprofessionnelle n'est donc qu'une question de mise au point entre les grandes confédérations. Le passage d'un jour à cinq

jours de grève est-il donc un saut qualitatif infranchissable ? Le plus gros obstacle à cet appel n'est-il pas, au fond, celui de l'entente entre les grandes confédérations ou fédérations syndicales ? C'est ce qu'avouent à demi-mot les grévistes « de base » membres de ces mêmes syndicats. Que devient alors le fameux mot d'ordre selon lequel il faut que la base « déborde » les directions syndicales ?

On nous dira également que les grèves interprofessionnelles empêchent la lisibilité des revendications spécifiques des différents secteurs. Certes ; mais la violence des contre-réformes gouvernementales ne nous laisse,

hélas, pas d'autre possibilité que celle de nous concentrer sur les attaques qui concernent le plus grand nombre, comme les suppressions de postes dans la fonction publique, l'allongement de la durée du travail (dans la semaine, dans l'année, dans la vie), la mise en place des franchises médicales, et ainsi

de suite. On ne peut pas sérieusement espérer que le gouvernement reculera, par exemple, sur la disparition programmée des RASED dans le premier degré sans un mouvement massif qui sera porteur de revendications bien plus générales. Le rapport de force que constitue tout mouvement de grève doit nécessairement, aujourd'hui plus que jamais, prendre une ampleur inédite pour être à nouveau porteur d'espoir de victoire.

Une grève réussie n'est évidemment rien d'autre qu'une grève dont les revendications sont satisfaites. A attendre que les grèves d'un jour débouchent sur un mouvement massif, nous risquons un jour de l'oublier. ■



POUR UN APPEL À UNE SEMAINE DE GRÈVE GÉNÉRALE

Ce texte a été initialement rédigé par Sud Éducation 66. Il a été proposé et adopté au Conseil Fédéral de Sud Éducation des 18 et 19 septembre derniers.

L'année et demie de présidence Sarkozy qui vient de s'écouler laissera à beaucoup d'entre nous un goût amer. Face à la multiplication des attaques gouvernementales contre la plupart des catégories de la population (salariés, précaires, sans emploi, retraités, étudiants...), force est de constater que la riposte syndicale n'a pas été à la hauteur. Nous sommes nombreux à penser que si le mouvement social n'a pas été suffisamment massif, une partie de la responsabilité en incombe à l'émiettement des journées de grève de 24 heures et des motifs de mobilisation. Les grèves d'un jour et autres "temps forts" ne sont manifestement pas de nature à faire reculer le gouvernement.

C'est pourquoi nous nous adressons à toutes les organisations syndicales pour qu'elles appellent, dans la plus grande unité possible, à **une semaine au moins de grève générale**. Une telle semaine de blocage national coûtera moins cher aux grévistes que 9 ou 10 journées de grève isolées et sera dans tous les cas plus efficace.

Cette semaine de grève générale, dont la date et les modalités devront être décidées dès que possible, présente par ailleurs l'avantage de permettre de nombreux types d'actions : manifestations unitaires, rencontres avec la population et les médias, assemblées générales par syndicats, par branche. Elle permettra en outre d'élargir la mobilisation et de finir en apothéose. Elle sera financièrement supportable si elle est annoncée suffisamment à l'avance et bien préparée, par exemple par des caisses de solidarité.

Elle forcera surtout le gouvernement à ouvrir de véritables négociations avec les syndicats sur les revendications des travailleurs, le rapport de force étant cette fois en leur faveur. Nos revendications devront notamment porter, cette année encore, sur le pouvoir d'achat (salaires, hausse des prix), la santé (franchises médicales), le service public (suppressions de postes, conditions de travail, désertification, privatisations), les retraites, la remise en cause des 35 heures (mode de négociation, travail du dimanche, travail des cadres), les atteintes aux droits de l'homme (lois sécuritaires, fichage, ...), la refonte du droit du travail, et l'on peut malheureusement craindre que de nouveaux motifs d'exaspération sociale ne viennent s'ajouter à cette liste dans les mois qui s'annoncent.

Nous ne pouvons plus nous permettre de faire grève et de manifester motif après motif, branche par branche, tant il est vrai que les plus graves des attaques gouvernementales nous concernent tous.

**C'EST DANS L'UNITÉ ET LA COMBATIVITÉ
QUE NOUS GAGNERONS !**



ÇA SUFFIT ! RÉSISTANCE !**Un nouveau mode de mobilisation est né de la base !****Une alternative aux grèves de 24 heures ?****Michel Benkemoun**

Partout en France, des actions se mettent en place de manière désordonnée et sur des sujets différents, mais c'est la même chose que l'on entend: « Ils détruisent l'école ! Y'en a marre ! » Ce mouvement qui dit « RESISTANCE ! » est aussi un mouvement de mobilisation, on s'engage et pas pour 24 heures.

Les grèves de 24 heures, le pouvoir sait les gérer, par le mépris ou en faisant la sourde oreille, il laisse passer et sait que le lendemain tout est revenu dans l'ordre, on est tous au travail, c'est fini, on n'en parle plus et à la prochaine fois. En plus cela nous épuise financièrement et la reconduction est de moins en moins probable.

Oui, ce mouvement de résistance est une réelle alternative aux grèves de 24 heures, bien plus efficace, bien plus dérangeant pour l'administration qui ne sait pas comment le gérer. Si elle réprime elle risque de l'amplifier, si elle ne fait rien elle est ridicule. C'est un mouvement dans la durée qui peut prendre ou rajouter d'autres formes, que les média se feront un plaisir de traiter en feuilleton, ils aiment ça. Cela permet de multiplier les actions médiatiques qui demandent une mobilisation réduite. **Mais c'est avant tout l'organisation d'une mobilisation dans la durée !** Nos modes d'action doivent évoluer et s'adapter.

Les actions de résistance prennent des formes très diverses, et souvent multiples, suivant les départements :

– Les lettres de désobéissance pédagogique, au départ, individuelles (Refalo, Cherpentier, ...), sont maintenant déposées ou signées collectivement (Hérault).

– Boycott des déclarations préalables de grève (pas d'envoi aux IEN).

– Boycott du SMA en se déclarant tous grévistes même si on ne fait pas la grève (sans conséquence).

– Boycott du fichier « Base-Elèves » par des directeurs de primaire et maternelle.

– Refus ou suspension des 2 heures de soutien. Décision individuelle faite collectivement (350 instits à Paris) ou d'écoles (80 écoles à Lyon) et les listes s'allongent !

– Boycott des évaluations CE1 / CM2 malgré la prime de 400 euro.

– Les « Nuits des écoles, collèges, et lycées » se développent aussi.

– Continuer à faire les réunions d'information syndicales (RIS) comme avant malgré les menaces.

Sur notre département seule cette dernière action à été mise en place en intersyndicale. C'est un début, mais cela ne peut pas en rester là. C'est surtout premier degré, il reste à imaginer des actions pour le second degré :

– Refuser d'effectuer les heures supplémentaires, etc ...

Les personnels montrent la voie aux syndicats, emboîtons le pas ! C'est cela le rôle d'un syndicat, pas de décider pour, pas de faire pour, mais d'être à l'écoute et de servir d'écho à ce qui monte de la base. D'être un outil pour l'organisation et la propagation des luttes qui se dessinent. Nous ne pouvons pas faire sans vous ! Nous sommes sur le terrain avec vous, nous faisons partie de vous !

Cette RESISTANCE, nous sommes prêts à la construire ensemble, écrivez-nous, nous ne publierons les noms que s'ils sont assez nombreux et avec une confirmation de votre part au dernier moment. Sur notre site vous trouverez toutes les informations nécessaires. Organisez-vous dans vos écoles, collèges, lycées, fac...

Cette RESISTANCE c'est l'organisation d'une MOBILISATION qui pourra exploser en temps voulu.

Faire la GREVE oui ! Mais pour gagner !!! ■

MAILLOL, LYCÉE DE LA RÉUSSITE... D'UNE OPÉRATION DE COM

Sodara Kim

L'Education Nationale est un navire dont le capitaine donne des grands coups de hache dans la coque tout en proposant des cours de natation gratuits à 3% des passagers. Un exemple? le Lycée Maillol de Perpignan.

En juin 2008, ce lycée a été désigné volontaire pour être LE « lycée de la réussite » dans les P.O. (avec 200 autres bahuts en France). Ce bidule, qui consiste à organiser des stages de soutien pendant les vacances pour une minorité avec les moyens retirés à la majorité, a largement été rejeté par les enseignants qui avaient vu 10 postes disparaître à la rentrée. Basé sur le volontariat pour les profs, ce dispositif a été imposé aux personnels TOS, traités pour l'occasion comme des sous-personnels, et sans aucune défiscalisation par ailleurs appliquée aux profs.

Au retour des vacances le bilan éducatif et comptable était assez consternant : sur les 170 élèves inscrits (le lycée en compte 1800) la moitié a préféré, attitude saugrenue en période de vacances, rester chez eux ou venir à la carte. L'absence de transport scolaire excluait de toutes façons les élèves qui en dépendaient. D'après la FCPE, les « prestations » allaient du cours particulier à la garderie. En dehors des rares profs (3 du lycée, 3 d'ailleurs), les onze intervenants de niveau Master 2 ont été « recrutés » sur un coup de téléphone à l'université.

Médiatiquement, le bilan est pourtant positif pour le ministère. Au moins quatre organes de presse locaux et nationaux ont relayé la propagande officielle récitée par le chef d'établissement : « cours particuliers gratuits pendant les vacances ».

Ces produits « tête de gondole » plongent nos élèves dans la logique de la jungle du marché en prétendant les en préserver. Le Ministre

clame qu'il s'occupe des plus fragiles alors qu'il organise les conditions de leur échec toute l'année. Par exemple, les effectifs en langue en seconde sont passés de 20 à 35 élèves par classe. La gestion de ce coup de pub s'est faite sur du temps et de l'énergie qui auraient dû être consacrés à l'administration du Lycée déjà passablement ralentie par les suppressions de personnel administratif et de vie scolaire.

De tout cela, l'actualité amnésique et boulimique n'a que faire. Le « Lycée de la réussite » est effectivement la réussite d'un coup médiatique qui au quotidien divise les personnels, les parents, entérine l'idée que les élèves sont en concurrence les uns avec les autres et que les solutions ne sont plus collectives mais individualistes et inspirées d'entreprises dont le profit est l'unique projet pédagogique. L'idée de prendre de l'argent au public pour faire comme le privé nous prépare gentiment aux « chèques éducation », solution miracle prônée par de grands penseurs de l'éducation et de la modernité que sont Milton Friedman, Margaret Thatcher, Philippe de Villiers et Jean-Marie Le Pen.

Croire que le capitaine de ce navire qui s'auto-saborde est fou serait une erreur. Entouré de bons conseillers en « com » et d'administrateurs-liquidateurs dociles, il fait cap vers l'Eldorado de la privatisation pour rejoindre ses copains du « LA POSTE », du « LA SANTE ». Quand le bateau « EDUCATION NATIONALE » aura sombré, les 97% de passagers fautifs car ils n'auront pas été aux pseudo cours de natation pourtant tellement « gratuits » seront secourus s'ils ont les moyens de se payer une bouée, vendue par... les amis du capitaine. Pas fou le gars. ■



DANS L'ÉDUCATION NATIONALE AUSSI, LA PRÉCARITÉ, ÇA SUFFIT !

Sud Éducation Hérault

L'État est le plus gros employeur de salariés précaires. Pour réduire toujours plus les dépenses utiles à la collectivité, les trois Fonctions Publiques embauchent au moins 780 000 non-titulaires sans compter les 145 000 personnes recrutées en contrat aidé.

L'Éducation Nationale n'est pas en reste, au contraire avec 111 374 agents non-titulaires (hors supérieur et contrats aidés). La précarisation des personnels est un phénomène massif de la maternelle à l'université. Aux côtés des titulaires et faisant souvent le même travail qu'eux, un nombre grandissant de salariés en contrat précaire assurent des fonctions d'enseignement, d'éducation, d'orientation, de surveillance et d'accompagnement des élèves. Il en va de même sur les postes administratifs et ouvriers soumis de plus en plus fréquemment à la concurrence de la sous-traitance. Avec des contrats différents (contractuels, vacataires, assistants d'éducation, assistants pédagogiques, AVS, CAV, CAE, ...) ces personnels sont atomisés dans les établissements. Gens de passage, pratiquement invisibles, ils disparaissent dès qu'un contrat encore plus précaire pointe son nez.

Conditions de travail précaires, salaire aléatoire et galère au quotidien

Maintenus dans un vague espoir de réemploi, ils sont les premiers à s'être vus imposer la flexibilité et toutes les formes de mobilité. Des personnes en contrat aidé se retrouvent à

accueillir les élèves malades quand le poste d'infirmière a été supprimé ! Moins payés, moins protégés, ils sont les victimes privilégiées des petits chefs qui se sentent pousser des ailes. Les enseignants vacataires (dont le chef d'établissement peut à tout moment et sans préavis mettre fin au contrat) se retrouvent contraints d'accepter des compléments de service dans d'autres disciplines ou établissements. Payés à l'heure (de présence devant les élèves), ils ne bénéficient ni des vacances ni des jours fériés et n'ont même pas droit au congé maladie. Au mépris de toute continuité pédagogique, des vacataires se sont vus éjectés de leur poste avant d'atteindre les 200 heures d'enseignement qui auraient ouvert leur droit à la contractualisation.

**comment croire qu'un
personnel précarisé,
vivant dans l'insécurité
sociale, puisse satisfaire
les missions
émancipatrices pour
tous et toutes que nous
souhaitons donner à
l'école ?**

L'insécurité sociale favorise la paralysie des mouvements revendicatifs

Ce n'est un secret pour personne : quand on n'a aucune garantie de l'emploi, on n'est guère enclin à protester contre les conditions de travail et de rémunération. Quand on est placé dans une situation d'évaluation individualisée, que les collègues deviennent des rivaux, la solidarité est vécue comme un risque et l'employeur a les coudées franches. Et cette souffrance au quotidien qui dépasse largement le temps de travail met à mal l'énergie nécessaire pour mener les luttes qui s'imposent.

L'ambition de Sud Éducation est de sensibiliser les titulaires pour rendre visibles les précaires qu'ils côtoient et avec qui ils doivent

PRÉCARITÉ

mener ces luttes, dans une perspective solidaire, tous ensemble contre le recours croissant à la précarité. Refuser les conditions insupportables que nos collègues subissent aujourd'hui, c'est aussi anticiper sur la destruction du statut même des titulaires. Gageons que si nous ne nous battons pas pour que nos collègues cessent de travailler dans des conditions au rabais, demain ce seront les titulaires qui devront les accepter (absence de formation initiale, continue, pression hiérarchique par la notation, flexibilité géographique et de fonction, ...) Et comment croire qu'un personnel précarisé, vivant dans l'insécurité sociale, puisse satisfaire les missions émancipatrices pour tous et toutes que nous souhaitons donner à l'école ?

Le rôle des syndicats, la priorité de Sud Éducation

Les syndicats sont trop souvent absents dans les luttes contre la précarité. Il faut qu'une mobilisation soit déjà sur les rails pour qu'ils mettent en avant la question. En 96, c'est l'activité de coordinations de personnels précaires et les actions de grève de la faim qui avaient bousculé les organisations syndicales. Mais la plupart d'entre elles ont refusé de prendre à leur compte les revendications des

non-titulaires qui exigeaient la titularisation de tous. Au nom d'une pseudo-intangibilité des principes de recrutement de la Fonction Publique, des protocoles bidons censés résorber la précarité ont été signés et ainsi crédibilisés (jetez un oeil sur le nombre de postes mis aux concours réservés). On mesure aujourd'hui le résultat d'un tel aveuglement : un nombre croissant de non-titulaires, la multiplication des catégories de précaires et des milliers de collègues corvéables à merci ou sans emploi.

Conscient que le quotidien des précaires est inacceptable, Sud Éducation se bat pour l'amélioration de leur sort et l'accès aux prestations et droits qui leur sont refusés en dépit de la législation du travail. Mais c'est un mouvement d'ensemble de tous les personnels qui doit imposer l'arrêt de nouvelles embauches sur des contrats précaires et la création de postes de titulaires pour couvrir les besoins d'une école de qualité.

La titularisation de toutes et tous sans conditions est un préalable incontournable.

**A travail égal ,
salaire égal et statut égal !**

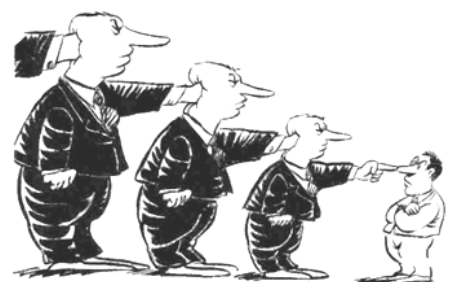
RÉSISTANCE PÉDAGOGIQUE

SOUTIEN À ALAIN REFALO !

Alain Refalo, professeur des écoles à Colomiers (Haute-Garonne), a écrit le 6 novembre dernier une lettre à son Inspecteur dans laquelle il l'informe de sa décision de désobéissance pédagogique.

- Toutes les informations sont disponibles sur le site :
<http://resistancepedagogique.blog4ever>

- Vous pouvez signer le « Manifeste de désobéissance » :
<http://desobeissance-pedagogique.org>



3, impasse San Gil
66000 PERPIGNAN

tél. : 06.84.89.01.17

e-mail :
sudeducation.66@laposte.net

site web
départemental :
www.sudeducation66.org

Site web
national :
www.sudeducation.org

Permanences :
Mardi, jeudi et vendredi

L'Équipe Syndicale de SUD Éducation 66 :

- Francis Maury (déch. 6h)
- David Caillon (6h)
- Emmanuel Peroy (3h)
- Marc Anglaret (3h)
- Ariane Augé
- Nicolas Pierre
- Benjamin Garcia
- Patrice Bégnana
- Michel Benkemoun
- Patrick Billard
- Pauline Gairin-Calvo
- Nicolas Lambert

En route pour le Sud 66
Trimestriel

N 20 - Décembre 2008 /
Janvier / Février 2009
N° de CPPAP : 0908 S 06756
N° ISSN en cours

Directeur de publication :

Benjamin Garcia
Journal imprimé par
SUD Éducation 66
3, impasse San Gil
66000 Perpignan

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

SECOND DEGRÉ (2 décembre)

RÉSULTATS ACADÉMIQUES

- CAPA des Certifiés : SNES : 12 sièges - UNSA : 2 sièges - SUD : 1 siège - SNCL : 1 siège - SNALC : 1 siège - FO : 1 siège - SGEN: 1 siège
- CAPA des Agrégés : SNES : 7 sièges - SNALC : 2 sièges

RÉSULTATS DANS LES PYRÉNÉES-ORIENTALES

CAPA des certifiés (nombre de voix)

- Collèges (/752) : SNES : 389 - UNSA : 73 - SUD : 42 - SNCL : 68 - SNALC : 47 - FO : 44 - SGEN : 36
- Lycées (/330) : SNES : 160 - SUD : 30 - UNSA : 13 - SNCL : 23 - SNALC : 26 - FO : 29 - SGEN : 23
- EREA/LP (/27) : SNES : 8 - UNSA : 2 - SUD : 1 - SNCL : 1 - SNALC : 4 - FO : 2 - SGEN : 1

PREMIER DEGRÉ (2 décembre)

CAPD (départementale) des Pyrénées-Orientales

SNUIPP : 5 sièges - UNSA : 2 sièges. Sud Éducation reste le troisième syndicat avec près de 9% mais n'obtient pas d'élu.

Pas de grosses surprises au plan départemental ; nous remercions de leur vote celles et ceux qui nous ont fait confiance ; nous saluons un taux de participation raisonnable. Nous espérons, la fièvre électorale passée, que la résistance à la destruction du système éducatif républicain va enfin pouvoir s'organiser sur notre département ; nous avons peu communiqué en vue des élections, de trop nombreux sujets d'inquiétudes se trouvant à l'ordre de (presque) chaque jour. Nous constatons à nouveau que la règle de calcul (officielle) à la plus forte moyenne favorise les gros syndicats... mais c'est sa fonction principale.

Sud Éducation 66 appelle les personnels à poursuivre la mobilisation contre l'ensemble des mesures Darcos dans les écoles et les établissements, contre la politique Péresse dans les universités en se dotant de structures démocratiques permettant une gestion de la lutte par les personnels eux-mêmes et à réfléchir rapidement aux outils nécessaires à une grève victorieuse.

ÉLECTIONS PRUD'HOMALES (3 décembre)

L'Union Syndicale SOLIDAIRES 66, qui comprend tous les syndicats SUD et d'autres (SNUI, Solidaires-Douanes, etc...), présentait pour la première fois des listes aux élections prud'homales dans les Pyrénées-Orientales.

Notre union, présente essentiellement dans la fonction publique qui n'y vote pas, se devait de faire le test des prud'homales. C'est réussi et cela nous encourage à continuer à développer des syndicats dans le secteur privé. Avec 5,02 % de moyenne sur les trois sections où nous étions présents, nous atteignons largement notre objectif (entre 4 et 5%).

Commerce : 335 voix, 4,28% - Activités Diverses : 446 voix, 5,94% - Encadrement: 64 voix, 4,38%

Merci aux précaires de l'Éducation nationale et à tous ceux qui ont choisi de voter SOLIDAIRES.

Au niveau national SOLIDAIRES est le syndicat qui progresse le plus (+2,3%). La lutte, ça paie ! ■